

Procès-verbal de la réunion spéciale du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Mont-Tremblant tenue le vendredi 23 avril 2021 à 9 h, par vidéoconférence (Zoom), à laquelle, outre le secrétaire du CCU et coordonnateur gestion du développement et service aux entreprises M. Stéphane Martin, sont présents :

À distance : M. Guillaume Georges
M. Claude Girard
Mme Roxanne Lacasse
Mme Sylvie Vaillancourt
M. François Marcoux
Mme Julie Couture

Absence : Mme Ginette Riva

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Ouverture de la réunion et présences

PIIA

3. Demande de PIIA - 2021-PIIA-183 - aménagement d'un parc canin - rues de Saint-Jovite/Vaillancourt - Ville de Mont-Tremblant - PIIA 13 Corridors de commerces structurants
4. Levée de la réunion

CCU21-04-106

1. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé et résolu d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Ouverture de la réunion et présences

PIIA

CCU21-04-107

3. Demande de PIIA - 2021-PIIA-183 - aménagement d'un parc canin - rues de Saint-Jovite/Vaillancourt - Ville de Mont-Tremblant - PIIA 13 Corridors de commerces structurants

CONSIDÉRANT qu'une demande a été déposée à l'effet d'autoriser l'aménagement d'un parc canin situé à l'intersection des rues de Saint-Jovite et Vaillancourt;

CONSIDÉRANT que l'immeuble affecté par la demande est assujéti au PIIA 13 - Corridors de commerces structurants en vertu du Règlement (2008)-106 de Plans d'implantation et d'intégration architecturale;

CONSIDÉRANT que les membres du CCU estiment que ce projet pourrait respecter davantage de critères d'évaluation prévus pour ledit PIIA pour une meilleure harmonie avec son milieu bâti;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé et résolu de recommander au conseil d'accepter le projet d'aménagement d'un parc canin situé à l'intersection des rues de Saint-Jovite et Vaillancourt conformément aux plans préparés par DWB Consultants, numéro 20-587, datés du mois de décembre 2020, le tout aux conditions suivantes :

- l'aménagement d'un trottoir le long du stationnement dans la rue du côté ouest de la rue Vaillancourt jusqu'à la traverse piétonnière;
- l'aménagement d'une traverse piétonnière vis-à-vis l'entrée du parc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CCU21-04-108

4. Levée de la réunion

Il est proposé et résolu que la présente réunion soit levée. Il est 9h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Claude Girard	Stéphane Martin, secrétaire
Président	Coordonnateur gestion du développement et service aux entreprises